



**MAIRIE DE GAUSSON**

Tél. : 02.96.28.72.13

[mairie.gausson@orange.fr](mailto:mairie.gausson@orange.fr)

<https://www.mairie-gausson.bzh>

**JUILLET/AOUT 2021**

---

### **DECES :**

Les obsèques de Mme Marie-Pierre TANGUY, décédée le 17 juillet 2021 en son domicile « La Débrairie » à l'âge de 67 ans, ont eu lieu à Gausson le 21 juillet 2021.

A Pierre, son époux, ses enfants, petits-enfants et toute sa famille, nous présentons nos sincères condoléances.

### **REMERCIEMENTS :**

Mme Le Maire remercie vivement toutes les personnes qui ont contribué au bon déroulement des opérations au bureau de vote lors des élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021 (élus, agents municipaux, bénévoles, accessseurs et scrutateurs).

### **AFFICHONS NOS COULEURS «UN GRAND MERCI A TOUS » :**

L'équipe de la direction de la communication du département des Côtes d'Armor adresse ses remerciements aux participants ayant présenté une animation sur le thème « Affichons nos couleurs » lors de l'étape costarmoricaine du 27 juin 2021.

Mme Le Maire adresse ses chaleureux remerciements et félicitations aux enfants, parents, enseignantes pour leur concours à cette grande manifestation en réalisant une fresque et une mascotte fort sympathique et ce malgré des conditions climatiques peu clémentes. Vous pouvez découvrir sur le site internet de la Mairie ou via le lien suivant : <https://cotesdarmor.fr/affichons-nos-couleurs>, les réalisations costarmoricaines.

Merci et félicitations à tous.

Vives félicitations aux volontaires ayant assuré la mise en place des barrières et la sécurité sur le parcours du Tour de France et remerciements à la municipalité de Plouguenast-Langast pour son prêt de barrières.

### **DEGRADATION MURET ESPACE PERISCOLAIRE :**

Le Dimanche 27 juin 2021 en soirée un véhicule terrestre non identifié a percuté le muret et son conducteur n'a pas cru devoir se faire connaître en Mairie. Un dépôt de plainte a été déposé auprès de la brigade de gendarmerie de Ploelec/l'Hermitage par Mme Le Maire. L'enquête de voisinage permettra peut-être d'identifier l'auteur des faits qualifiés comme délit de fuite.

### **CAMPAGNE 2021 FRELONS ASIATIQUES :**

Depuis 2017 Loudéac Communauté est engagée avec la FDGDON 22 dans la lutte collective contre les frelons asiatiques et participe financièrement à hauteur de 50 % du montant d'intervention de destruction.

Si vous avez un nid de frelons asiatiques chez vous, contactez la Mairie qui vous informera des modalités de prise en charge. La campagne se déroule du **1er Avril au 30 Novembre 2021**

### **HORAIRES BIBLIOTHEQUE :**

Dernière permanence le 31 juillet 2021. Réouverture de la bibliothèque le samedi 04 septembre 2021.

**Ce bulletin est distribué par voie postale.**

**Pour les personnes refusant la publicité, des exemplaires sont disponibles en Mairie.**

## RECENSEMENT MILITAIRE :

Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16<sup>ème</sup> anniversaire.

La Mairie vous remettra alors une attestation de recensement.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté et de l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

Désormais, entre le 16<sup>ème</sup> et à la veille du 25<sup>ème</sup> anniversaire, le jeune doit uniquement justifier de sa situation envers la journée défense et citoyenneté. Les données issues du recensement permettront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Quelles pièces justificatives apporter ? carte Nationale d'Identité – livret de famille –

De ce fait il est indispensable pour pouvoir convoquer le jeune de disposer d'une adresse mail, en priorité la sienne, à défaut celles des parents ainsi que son numéro de téléphone portable.

## Gratuité BreizhGo Jeunes :

**Collégiens, lycéens, apprentis & étudiants de moins de 26 ans : voyagez gratuitement sur l'ensemble du réseau BreizhGo cet été !**

Que ce soit en car, en TER ou en bateau, les jeunes se déplaçant en Bretagne cet été pourront voyager gratuitement sur le réseau de transport public BreizhGo.

Conformément à l'engagement de son Président, Loïg Chesnais-Girard, la Région Bretagne met à disposition plus de 50 000 billets gratuits par semaine, **du jeudi 15 juillet au dimanche 29 août.**

Ces titres de transport sont à réserver la veille pour le lendemain et les bénéficiaires devront **voyager munis d'un justificatif d'âge et de scolarité/études**, à présenter lors du contrôle du titre.

Un billet ne vaut que pour un seul trajet. Il est donc **nécessaire de se munir de deux billets pour effectuer un aller-retour** (sauf exception sur les dessertes bateaux vers Bréhat et Arz).

Toutes les informations sont disponibles sur [breizhgo.bzh](http://breizhgo.bzh)

## ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES :

### 1<sup>er</sup> tour

#### Départementales

Inscrits : 492	Mme DROIT Lore et Mr LÉCOSSOIS Pascal	32
Votants : 221	Mme GUILLAUME Céline et Mr LE LU Hervé	121
Exprimés : 208	Mr CHOUPAUX Gwénael et Mme IVANOV Laure	55

#### Régionales

Inscrits : 492	Votants : 221	Exprimés : 208
Mme LE CALLENEC Isabelle : 79	M. BURLOT Thierry : 32	M. PENNELLE Giles : 29
Mme DESMARES POIRIER Claire : 16	M. CHESNAIS GIRARD Loïg : 24	M. CUEFF Daniel : 5
M. DAVIET Christophe : 0	M. CHAUVEL Yves : 0	M. MARTIN Joannic : 4
M. CADALEN Pierre-Yves : 12	Mme HAMON Valérie : 4	M. CABAS David : 3
M. ELAHIAR Kamel : 0		

### 2<sup>ème</sup> tour

#### Départementales

Inscrits : 492	Mme GUILLAUME Céline et Mr LE LU Hervé	156
Votants : 222	Mr CHOUPAUX Gwénael et Mme IVANOV Laure	56
Exprimés : 212		

#### Régionales

Inscrits : 492	Votants : 223	Exprimés : 212
Mme LE CALLENEC Isabelle : 99	M. BURLOT Thierry : 26	M. PENNELLE Giles : 30
Mme DESMARES POIRIER Claire : 22	M. CHESNAIS GIRARD Loïg : 35	

### **SIVU ENFANCE JEUNESSE D'UZEL :**

Centre de Loisirs de l'Oust – Été 2021 – Du 7 Juillet au 6 Août 2021 – Du 23 Août au 1<sup>er</sup> Septembre 2021  
9 H – 17 H 30 – Garderie : 7H30 – 9H et 17H30 – 18H30 –

Renseignements et inscriptions avant le 30 Juin 2021 – SIVU d'Uzel, 5 rue du pavillon, BP 8, 22460

UZEL – Carole SCHNAIDERMAN – Tél : 02.96.28.83.09 – [c.schnaiderman.sivu@orange.fr](mailto:c.schnaiderman.sivu@orange.fr)

Le programme est disponible en Mairie.

### **DIVERS :**

**À LOUER :** Gausson, Résidence des Notaires, 8 rue de La Croix Rouge, Appartement T4, 98.90 m<sup>2</sup>, Rez-de-Chaussée, espace extérieur : oui, Chauffage : électrique, DPE : D

Disponible au 15 Septembre 2021. 539.55 €. Pour plus de renseignements : CIAS Loudéac Communauté Bretagne Centre, Accueil logement 02.96.66.09.07 [accueil.logement@loudeac-communaute.bzh](mailto:accueil.logement@loudeac-communaute.bzh)

### **TIRAGE AU SORT JURY D'ASSISES 2021 :**

Par tirage au sort du lundi 21 Juin 2021, à Grâce-Uzel, ont été désignés pour figurer sur la liste des jurés d'assises du Département des Côtes d'Armor pour les communes de Gausson, Grace-Uzel, Saint Hervé et Saint-Thélo :

- Mr BURLLOT Gaël – Gausson – Mr BERNARD Benoît – Saint-Thélo – Mme LE GOUPIL Patricia – Saint Hervé.

### **RESULTATS DE LA TOMBOLA DE L'ECOLE COMMUNALE DE GAUSSON :**

\* Lot 1 : Se faire plaisir (soins du corps, coffret beauté + chocolats) – gagnant : LE BLOCH Marc

\* Lot 2 : Mise en beauté (séance photos – studio RULLIER) – gagnant : BOURGOIS Charlotte

\* Lot 3 : Le côté pratique (Sodastream + 2 bouteilles) – gagnant : ROBERT Marie

\* Lot 4 : Stage Clap English – gagnant : TENANT Angelina

\* Lot 4 bis : Panier garni de « Chez l'Ami » – gagnant : PETIT Michaël

\* Lot 5 : Carré potager sur pied – gagnant : GUINAUDEAU Ludivine

**Bravo à tous.**

### **LES FESTIVITES DE L'ETE :**

N'hésitez pas à consulter les festivités de l'été en Centre Bretagne pour juillet et août 2021.

<https://www.bretagnecentre.bzh/decouvrir/se-divertir/festivites-de-lete>

### **EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL :**

#### **Voirie 2021 :**

L'entreprise EIFFAGE a été retenue pour le programme de voirie 2021 (LCBC). Le montant définitif des travaux pour Gausson s'élève à 164 858,40 € HT.

**Le Pass Asso** : Le dispositif mis en place par la Région Bretagne et validé par LCBC et la commune de Gausson s'adresse aux associations locales fragilisées par le manque d'activités en raison du contexte sanitaire lié au Covid 19. Le principe : la Région verse 1 € et la Commune via LCBC abonde d'un 1 €, soit une dotation pour Gausson de 1 317 € répartie à 50/50 sur les associations communales suivantes : APE Gausson et Foyer des Jeunes de Gausson.

#### **Sanitaires publics :**

L'entreprise retenue est la société Sagelec basée à Ancenis (44). Accord de subvention Etat d'un montant de 30 % sur les dépenses prévisionnelles de 23 340 € HT soit 7 002 € de subventions.

#### **Dispositif « argent de poche » : Période du 12 juillet au 31/08/2021**

La Municipalité reconduit le dispositif pour l'été 2021. Ce dispositif s'adresse aux jeunes de 16 et 17 ans jusqu'à la veille de leurs 18 ans et consiste à accomplir de petits travaux encadrés à raison de 3 missions de 3 heures par jeune (rémunération : 15 € par mission).

- Missions listées par la municipalité : désherbage, binage, nettoyage des locaux (bibliothèque, salles, espace scolaire et périscolaire). Les jeunes intéressés peuvent contacter la Mairie de Gausson.

#### **Nom du lotissement communal :**

Le nom retenu pour le lotissement communal est « **Le Verger d'Antan** ».

#### **Adoption rapport de l'eau 2020 :**

Chaque année, il est demandé d'adopter le rapport tant sur le coût que sur la qualité de l'eau. Grâce Uzel a fourni 25 129 m<sup>3</sup> et les abonnés ont consommé 24 328 m<sup>3</sup> soit une augmentation de 3.74 % soit en moyenne 102 litres/habitant. Le prix de l'abonnement est de 78 € par an. Pour la tranche de 0 à 100 m<sup>3</sup> le coût est de 1.28 € le m<sup>3</sup>. Mme Le Maire précise que le coût de l'eau sera revu en fin d'année 2021.

#### **Information conteneurs manifestations :**

LCBC met des conteneurs à disposition pour diverses manifestations. La demande doit être faite auprès de LCBC à l'aide d'un formulaire dans les 2 mois précédant la manifestation.



**CET ÉTÉ,  
PROTÉGEONS-NOUS  
VACCINONS-NOUS**

**CENTRE DE VACCINATION  
DE LOUDÉAC**

- **vaccination à partir de 12 ans  
avec autorisation parentale**
- **sur rendez-vous du lundi au  
vendredi de 9 h à 18 h 15  
et le samedi de 9 h à 13 h 45**

Un message de Loudéac communauté  
en partenariat avec la ville de Loudéac

Ville de  
**Loudéac**

**[www.ville-loudeac.fr](http://www.ville-loudeac.fr)**  
**[www.bretagnecentre.bzh](http://www.bretagnecentre.bzh)**

  
Bretagne Centre